

Collez
Ici
Votre
Photo

DOSSIER DE CANDIDATURE

En formation initiale
Session 2026/2029

FORMATION D'EDUCATEUR SPECIALISE

Etat civil

<input type="checkbox"/> Monsieur	<input type="checkbox"/> Madame
Nom :	Nom marital :
Prénom :	Autres prénoms :
Date de naissance : / / / / / / /	Lieu :
Nationalité :	
Adresse :	
Code Postal : / / / / / /	Ville :
Téléphone : / / / / / / /	Portable: / / / / / / /
E-mail :	
Situation de handicap reconnue : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

- Activité salariée (préciser) :**

Si oui percevez-vous une rémunération pendant la formation ? (salaire, CIF ;...)

- NON** **OUI**

Comment sera prise en charge la formation : financée par votre employeur, un OPCO, un CPF de transition ou un CPF ?

Coordonnées de votre employeur :

- Demandeur d'emploi, inscrit à France Travail depuis le :**
Fournir une attestation France travail
- Bénéficiaire du RSA depuis le :**
Fournir une attestation bénéficiaire du RSA

La formation est financée par le Conseil Régional d'Ile-de-France, soumise aux critères d'éligibilité suivants ; Il reste à la charge de l'étudiant les frais d'inscription de 170€ et des frais de scolarité de 370 €.

[**Merci de préciser votre situation à l'entrée en formation \(Septembre 2025\)**](#)

- Jeunes de moins de 26 ans **en poursuite d'études sans interruption** (y compris ceux ayant un contrat de travail étudiant) ;
- Jeunes de moins de 26 ans **avec interruption de scolarité de moins de 2 ans** avant le démarrage de la formation ;
- Jeunes dont le service civique s'est achevé dans un délai d'un an avant l'entrée en formation ;
- Demandeurs d'emploi à l'entrée en formation, dont le coût de formation n'est pas pris en charge par France Travail,
- Bénéficiaires d'un PEC (Parcours Emploi Compétences) ;
- Bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active).
- Passerelles post bac quand les étudiants relèvent des critères d'éligibilité régionaux mentionnés ci-dessus
- Les apprenants entrant en formation sans diplôme, titre ou certification et inscrits sur un parcours de formation complet en formation aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier ou accompagnant éducatif et social relevant du SPRF (Service Public Régional de Formation)

- **Avez-vous présenté votre candidature dans notre établissement l'année précédente ?**

- OUI** **NON**

VOS DIPLÔMES SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES

- Joindre une copie des diplômes

Diplômes Ex : Bac ST2S	Organisme Lycée Racine Paris	Année d'obtention 2000

VOS EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

Postes occupés	Employeurs	Dates

Je soussigné(e) (Nom et Prénom) atteste avoir pris connaissance du règlement d'admission (sur le site www.stho.org)

Fait à le / ____ / ____ / 202 ____

Signature

PIECES OBLIGATOIRES A JOINDRE AU DOSSIER

- Un projet de formation**
 - **Voici les éléments qui doivent apparaître dans votre projet :**
 - Pourquoi souhaitez-vous suivre cette formation ?
 - Qu'est-ce qui vous a donné envie de faire ce métier ?
 - Comment imaginez-vous le quotidien d'un Éducateur Spécialisé ?
 - Puis faire le récit d'une rencontre significative d'un ou plusieurs enfants, d'adolescents, adultes, d'un parent, d'un.e professionnel.le du métier ou du travail social.
- Un Curriculum Vitae**
- Une photocopie d'une pièce d'identité**
- Copies des diplômes**

Les diplômes étrangers doivent faire l'objet d'une attestation de comparabilité délivrée par ENIC-NARIC)
- Avis de situation France Travail (pour les demandeurs d'emploi)**
- Attestation bénéficiaire du RSA**
- Attestation d'exercice justifiant 3 ans dans la profession (uniquement pour les candidats non bacheliers et titulaires des diplômes d'AMP, AVS)**

Nous vous rappelons que le financement régional ne s'étend pas à la formation d'un étudiant conservant son statut de salarié durant la formation. Dans ce cas, l'étudiant doit s'assurer du financement de sa formation dont le montant total s'élève à 21 238 euros (hors frais d'inscription et de scolarité). (A titre indicatif)

- Une attestation de prise en charge de la formation par votre employeur ou par un OPCO vous sera demandée si vous êtes admis.e à entrer en formation.**

Les dossiers incomplets seront renvoyés.

Dossier à envoyer à l'adresse suivante :

Centre de formation Saint-Honoré

42/44 Rue de Romainville – 75 019 PARIS

Service sélection

Nous vous informons que vous ne pouvez présenter qu'un seul dossier d'inscription par année scolaire, soit de Septembre 2025 à Juin 2026.

Educateur spécialisé

Conditions d'inscription

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes

- a) Etre titulaire du baccalauréat ;
- b) Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV ;
- c) Remplir les conditions fixées par l'article D. 613-40 du code de l'éducation

Etude de la candidature

Les critères retenus pour l'évaluation du dossier :

- * Activités et centres d'intérêt
- * expérience éventuelle dans le secteur éducatif et social
- * aptitudes à l'écrit : orthographe, syntaxe

* **projet de formation motivé** comprenant les réponses aux questions suivantes :

- Pourquoi souhaitez-vous suivre cette formation ?
- Qu'est-ce qui vous a donné envie de faire ce métier ?
- Comment imaginez-vous le quotidien d'un Éducateur Spécialisé ?

Puis faire le récit d'une rencontre éducative significative d'un ou plusieurs enfants, d'adolescents, adultes, d'un parent, d'un.e professionnel.le du métier ou du travail social.

Tout candidat dont le dossier a reçu un **avis de recevabilité** est admis à passer un entretien d'admission.

Il reçoit une convocation par mail précisant la date et l'horaire de son entretien.

Durée de l'entretien : 30 minutes

Examinateur : Un formateur du centre de formation, la Directrice Général ou un professionnel du secteur de la formation concernée.

L'entretien doit permettre d'évaluer les critères suivants :

- ⇒ Disposer de qualités humaines, de bienveillance et d'écoute ;
- ⇒ Montrer une capacité à gérer ses émotions et son stress ;
- ⇒ Montrer une attention pour les questions sociales et une ouverture au monde ;
- ⇒ Montrer un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation ;
- ⇒ Manifester de la curiosité et de l'intérêt pour l'engagement et la prise de responsabilité dans des projets collectifs ;
- ⇒ Pouvoir organiser son travail, travailler de façon autonome, seul/en équipe ;
- ⇒ Savoir mobiliser des compétences d'expression orale ou écrite

Une note sur 20 est attribuée au candidat.

La commission d'admission présidée par la Direction du centre de formation prononce l'admission définitive du candidat, sous réserve des places disponibles subventionnées par la Région Ile de France pour les candidats en voie initiale, et sous réserve des places disponibles et de l'accord de financement pour les candidats en formation continue.

L'admission en première année

Pour être admis en formation il faut :

- être reçu(e) à l'épreuve d'admission,
- avoir réglé les frais d'inscription,
- être à jour des vaccinations obligatoires : BCG, DTpolio, Hépatite B,
- fournir un extrait de casier judiciaire - Bulletin n° 3 récent en adressant un courrier au Casier Judiciaire National, 44317 Nantes cedex 3

Coût de la formation :

▪ **Les étudiants éligibles à une prise en charge de la formation par le Conseil Régional d'Ile de France**

Reste à la charge de l'étudiant :

(Ces tarifs sont révisables chaque année. A titre indicatif pour la rentrée 2025)

♦ **Droit d'inscription de 170 €.**

En cas de désistement, la somme engagée reste acquise par le centre de formation sauf en cas d'échec au baccalauréat où le chèque vous sera restitué par courrier postal.

♦ **Frais de scolarité de 370 €.**

En cas de désistement, ils pourront faire objet d'un remboursement à condition qu'une lettre recommandée soit adressée au plus tard une semaine avant la rentrée. Après la rentrée, aucun remboursement ne sera possible.

♦ **CVEC : 105 €**

La CVEC est la Contribution de vie étudiante et de campus : <https://cvec.etudiant.gouv.fr>

▪ **Les frais de formation des publics non éligibles doivent être pris en charge par l'employeur ou par un autre financeur.**

(Ces tarifs sont révisables chaque année. A titre indicatif pour la rentrée 2025)

♦ **Coût de formation : 21 238 €**

♦ **Frais d'inscription et de scolarité : 540 euros / an**

Les allègements de formation

Les demandes d'allègements sont étudiées par la direction du centre à partir du dossier à demander après l'admission et avant mi-juillet 2026.

La formation d'éducateur spécialisé - Voie directe

LA FORMATION D'EDUCATEUR SPECIALISE (ES) SE DEROULE SUR 3 ANS ET
PREPARE AU DIPLOME D'ETAT

La formation théorique

Formation théorique et clinique - 1 517 heures dont 12 heures d'accompagnement individualisé

Les cours ont lieu de 9h à 17h30, du lundi au vendredi

4 blocs de compétences (BC)

BC 1 (504h) Concevoir et conduire un accompagnement éducatif spécialisé dans une visée préventive et inclusive	BC 2 (504) Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation
BC 3 (252) S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale	BC 4 (245) S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social

La formation pratique

Formation pratique - 1925 heures

La formation pratique se déroule sous la forme de quatre périodes d'une durée totale cumulée de 55 semaines.